

MIDAS

MIGRATION INFORMATION AND DATA ANALYSIS SYSTEM

UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE ET ABORDABLE

POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES

L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)



Etablie en 1951, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) des Nations-Unies est la principale organisation intergouvernementale dans le domaine de la gestion des flux migratoires ; elle travaille en étroite collaboration avec des institutions partenaires gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales.

Le Système d'Information et d'Analyse des Flux Migratoires (SIAFM / MIDAS), développé en 2009 par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), est un système d'information pour la gestion des frontières (SIGF) de très grande qualité, doté d'une interface conviviale et totalement adaptable pour des Etats ayant besoin d'une solution globale et efficace au moindre coût. Actuellement opérationnel dans des pays en Afrique, en Asie ainsi que dans les Amériques, le système MIDAS a été conçu pour être conforme aux standards internationaux (ICAO et ISO).

Capable de collecter, traiter, stocker et analyser les informations voyageurs en temps réel et à travers un réseau entier de frontières, MIDAS permet aux Etats de contrôler plus efficacement ceux qui entrent et quittent leurs territoires, en offrant de surcroît une base statistique fiable pour conduire leurs politiques migratoires. L'OIM garantit que les gouvernements aient la propriété totale et exclusive de toutes les données enregistrées par MIDAS.

Etant donné le statut d'organisation à but non lucratif de l'OIM, MIDAS est une alternative d'un meilleur rapport qualité-prix que

les options commerciales offertes, plus chères. L'OIM fournit une expertise-conseil tout au long du processus d'installation, incluant des prestations d'ateliers de formation à l'administration de systèmes, ainsi qu'une assistance post-installation pour garantir la fiabilité du système MIDAS dans le temps.

MIDAS: EN PRATIQUE

MIDAS saisit automatiquement les informations biographiques et biométriques des voyageurs à partir de lecteurs de documents, d'empreintes digitales et de webcams. L'automatisation de la collecte de ces données permet une appréhension plus rapide et plus précise de ces informations - allégeant ainsi la charge de travail aux frontières. Les données saisies par MIDAS incluent:

- **Données biographiques.**
- **Données biométriques (photographies et empreintes digitales).**
- **Images de documents de voyage examinées sous lumière blanche, ultraviolette et infrarouge.**
- **Informations d'entrée et de sortie.**
- **Informations sur les visas.**
- **Informations sur les véhicules / vols / vaisseaux.**

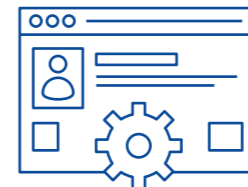


MIDAS: kit mobile. Le kit mobile MIDAS, comprenant une tablette robuste, un lecteur de document ainsi qu'un scanner d'empreinte, portables, permet aux officiers de l'immigration de collecter les informations voyageurs dans des endroits isolés où la logistique peut être complexe, par exemple à bord de bateaux, d'avions ou encore d'autocars.

MIDAS: INTEROPÉRABILITÉ ET ADAPTABILITÉ

MIDAS est entièrement personnalisable et peut être paramétré en fonction des besoins spécifiques des gouvernements. MIDAS peut...

- Extraire les informations des messages du **système d'Information Préalable sur les Voyageurs (IPV)**; confronter ces informations à une liste d'alertes ; importer les détails du vol ainsi que les listes passagers dans la base de données MIDAS, avant que l'avion n'arrive.
- Être relié à la **plateforme E-Visa de MIDAS** ou à une solution E-Visa externe. La plateforme E-Visa de MIDAS est entièrement intégrée au système.
- Utiliser un **lecteur de codes-barres** pour facilement collecter et traiter les informations des voyageurs venant de collectivités frontalières n'étant pas dotées des lecteurs de documents adéquats. De plus, MIDAS peut imprimer un code-barre personnalisé à placer dans le document de voyage.
- Être **interconnecté à d'autres systèmes d'information pour la gestion des frontières (SIGF)**. Si un gouvernement le souhaite, les informations voyageurs peuvent être transférées, selon un process automatisé, des deux systèmes vers une base de données centralisée afin de faciliter la collecte d'informations et d'améliorer la sécurité aux frontières.
- **Vérifier les documents de voyage nationaux auprès d'une base de données** rassemblant les documents d'identité et les passeports nationaux afin de confirmer leur délivrance par le gouvernement correspondant.



MIDAS ET

La sécurité des frontières

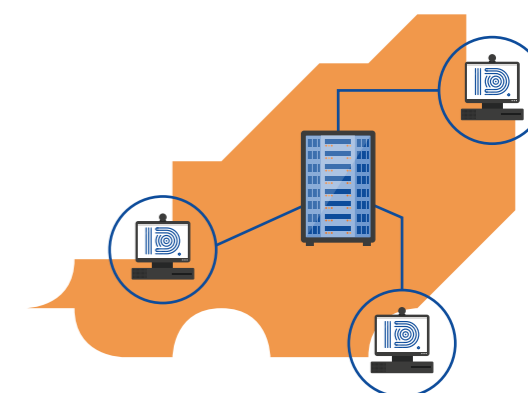
MIDAS vérifie automatiquement toutes les données entrées / sorties enregistrées auprès des listes d'alertes nationales et d'Interpol. Cette fonction contribue à s'assurer que ceux qui tentent de traverser les frontières (i) ne menacent pas la sécurité nationale ou internationale, (ii) n'utilisent pas de documents de voyage volés ou perdus.

La gestion des flux migratoires

MIDAS peut aussi aider les personnels des départements de contrôle de l'immigration et des migrations infra-nationales, à opérer par exemple l'enregistrement et le traitement de signalements, la délivrance de permis de séjour, de travail ou de tous autres types de permis.

Les échanges de données

Les postes frontières équipés avec le système MIDAS peuvent être connectés à un serveur central pour assurer que les données voyageurs collectées soient partagées entre tous les postes frontières en temps réel. Le système est alimenté et connecté en fonction des conditions locales spécifiques, ce qui permet d'installer le système dans des régions à connectivité médiocre ou intermittente.



L'analyse de données

MIDAS permet à l'utilisateur de créer des rapports différents selon les types de données voyageurs requis, comme le pays d'origine, l'âge, le genre, les motifs de voyage ou si la personne a été détectée dans une liste d'alertes. Traiter et analyser les données collectées contribuera à mieux comprendre les dynamiques migratoires et les circuits de mobilité de la population d'un pays. Les données extraites de MIDAS peuvent donc servir de base pour développer des politiques migratoires fondées sur des données concrètes, observées sur le terrain.

Protection de données. Une solide protection des données est primordiale pour assurer des échanges sécurisés des informations personnelles, leur conservation en sécurité et leur gestion en toute confidentialité. Bien que l'OIM n'ait aucun accès aux données collectées par MIDAS, nous conseillons les gouvernements sur la mise en place de gardes-fous indispensables, tant institutionnels que techniques et physiques, afin de renforcer la protection des données, conformément aux standards internationaux.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR MIDAS AU PASSAGE DU POSTE FRONTIÈRE

AVANT L'ARRIVÉE AU POSTE FRONTIÈRE



ENTRÉE / SORTIE VOYAGEUR



POSTE FRONTIÈRE ÉQUIPÉ DE MIDAS
AIR / TERRE / MÉR



SERVEUR LOCAL DU POSTE FRONTIÈRE



SERVEUR CENTRALISÉ



ECHANGES D'INFORMATIONS AUTOMATISÉS

Avant que le voyageur n'arrive au poste frontière, MIDAS est capable de comparer les messages du système d'information préalable sur les voyageurs (IPV), avec les listes d'alertes nationales et d'Interpol.

En cas de concordance:
INSPECTION DE DEUXIÈME NIVEAU

Vérification auprès des listes d'alertes nationales

Vérification auprès de la liste d'alertes d'Interpol

Enregistrement numérique des documents de voyage

Enregistrement et/ou vérification des informations liées aux visas + impression d'une étiquette autocollante de visa

Vérification des informations et authentification des documents de voyage

Informations sur véhicule enregistré / vol / vaisseau emprunté

Prise de photographies (données biométriques)

Saisie d'empreintes digitales (données biométriques)

Dépositaire local de toutes les données voyageurs

Création de rapports basés sur les données statistiques

Requêtes auprès de la base de données MIDAS

Dépositaire central de toutes les données

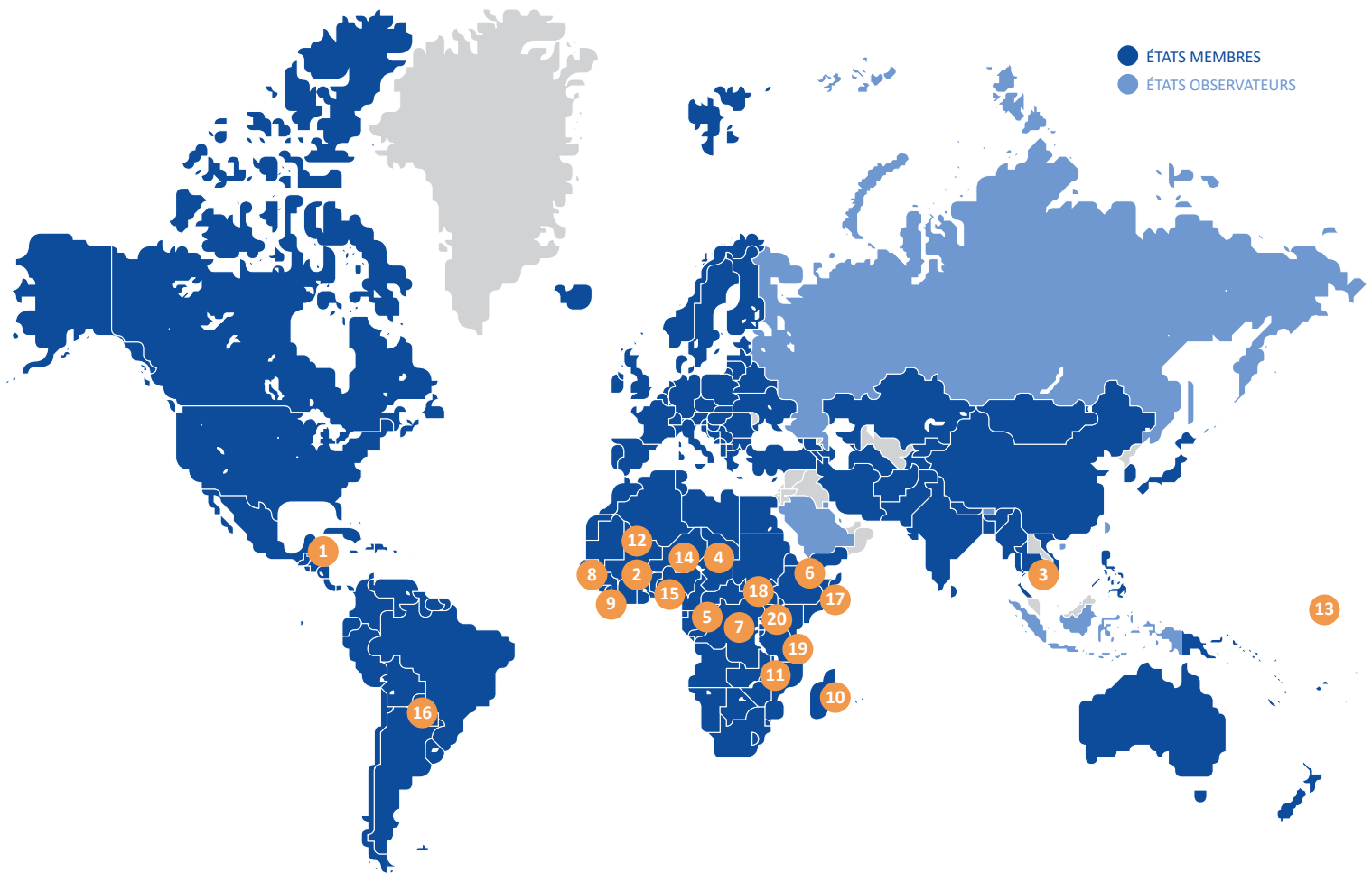
Création de rapports basés sur les données statistiques

Modèles de rapports standards et personnalisés

Requêtes auprès de la base de données MIDAS



ÉTATS MEMBRES DE L'OIM. De 67 en 1998 à 169 États Membres en 2018.



PAYS UTILISANT MIDAS

- | | |
|-----------------|----------------------|
| 1. Bélice | 11. Malawi |
| 2. Burkina Faso | 12. Mali |
| 3. Cambodge | 13. Marshall Islands |
| 4. Chad | 14. Niger |
| 5. Congo | 15. Nigéria |
| 6. Djibouti | 16. Paraguay |
| 7. RDC | 17. Somalie |
| 8. Guinée | 18. Soudan du Sud |
| 9. Libéria | 19. Tanzanie |
| 10. Madagascar | 20. Ouganda |



MIDAS

Pour en savoir plus sur les avantages de MIDAS, contactez l'OIM:

MIDAS@iom.int